

Mis en ligne le : 12/06/2026



Le Président du Syndicat Mixte  
de l'Ouvèze Provençale

A

Madame la déléguée,  
Monsieur le délégué,

Entrechaux, le **12 JUN 2026**

**Objet : Réunion du Comité Syndical**

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Le quorum n'ayant pas été atteint au comité syndical prévu initialement le jeudi 11 juin 2026, une nouvelle réunion du **Comité Syndical** est organisée le :

**Jeudi 25 juin 2026 à 9h00**

***Salle du conseil municipal***

*Mairie de Vaison-la-Romaine*

*6 cours Taulignan*

*84110 Vaison-la-Romaine*

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir y assister

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 21 mai 2026
3. Récapitulatif des décisions du Président et du Bureau depuis le dernier Comité Syndical
4. Délibérations
  - 4.1. Rectification de la délibération n°2026-09 relative aux cotisations des membres pour l'exercice 2026
  - 4.2. Délégation des attributions du comité syndical et de signature au Président
  - 4.3. Délégation des attributions du comité syndical au Bureau
  - 4.4. Adoption du règlement intérieur
  - 4.5. Election des membres de la commission d'appel d'offre à caractère permanent (CAO)
  - 4.6. Indemnités de fonction du Président et des Vice-présidents
  - 4.7. Recours au contrat d'apprentissage
  - 4.8. Programme de gestion de la végétation rivulaire et des bancs sédimentaires

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

*Bien cordialement*

Le Président,  
Jean-François PERILHOU

